

COMMUNIQUÉ

Le DMP, un outil d'avenir pour les soins primaires

Le dernier avatar du Dossier Médical Personnel a été lancé à grand renfort de communication par la CNAM, qui a repris la main. L'outil, dont la genèse remonte à 15 ans, part avec une mauvaise image de marque auprès des médecins : trop de fausses annonces, d'aller-retour, d'atermoiement politique.

Sur cette période, la pratique des soins primaires a évolué depuis la pratique individuelle à l'acte vers la prise en charge du suivi de pathologies chroniques et de l'état de santé des populations.

De quoi est-il question?

- De la mise à disposition, pour un patient donné, d'informations médicales, pertinentes et actualisées.
- Du pilotage par le médecin généraliste de ces informations pour une meilleure qualité des soins
- De faciliter les parcours des patients.
- De la structuration de l'information pour faire le lien avec les outils d'aide au diagnostic.

Il y a des difficultés techniques pour l'utilisation de l'outil et l'usage nécessite l'adaptation des logiciels métiers pour améliorer l'ergonomie. Il y a aussi des difficultés professionnelles face à cette nouvelle organisation du travail qui place le médecin traitant au cœur du dispositif.

Les instances professionnelles de la Médecine Générale ont obtenu que le Médecin Généraliste soit le garant des droits d'accès du DMP de ses patients, reconnaissant ainsi son rôle prééminent dans la prise en charge des patients.

Le Collège de la Médecine Générale considère que la profession doit saisir cette opportunité, et participer activement à la mise en place de cet outil au bénéfice des patients. Déjà le Pôle Santé numérique du Collège est force de proposition en partenariat avec la Fédération des Éditeurs d'Informatique Médicale et Paramédicale Ambulatoire (FEIMA), en travaillant à la structuration des données pour la qualité des soins et la recherche.

L'ergonomie de l'outil en fera sa force, pour être acceptable par toutes les parties. Mais l'ergonomie la plus parfaite ne remplacera pas le changement de mentalité indispensable de tous les acteurs de la santé.

La synthèse de ces données, dès qu'elles dépassent un certain volume, est indispensable pour que le DMP reste utilisable et utile. C'est un réel travail pour le généraliste, complexe, dans le droit fil de la continuité des soins. Elle doit être prise en compte dans sa charge de travail.

Les espaces numériques seront un des éléments forts de l'évolution du système de santé, les médecins généralistes doivent y prendre toute la place, y compris comme tiers de confiance pour leur patient. Le DMP est un des éléments clés de ce positionnement.

Pr. Pierre-Louis Druais, Président - **06 11 47 25 21** Dr. Pascal Charbonnel, Vice-Président - **06 07 34 39 38** CONTACTS PRESSE